



Sommaire

Les données ornithos—la sélection du mois
Comptage chamois du 20/11—Glandasse
Critères d'âge chez les goélands

Les données ornithos – la sélection du mois

par Vincent Palomares

Le 1^{er} novembre : 3 **mouettes pygmées** sont observées en migration depuis le barrage de Serves-sur-Rhône, ainsi que, entre autres, 5 **oies cendrées**, 12 **canards souchets**, 2 **bécasseaux variables** et un **chevalier arlequin** (V. Palomares). Trois **réميز pendulines** sont encore observées à Châteauneuf-sur-Isère (R. Métais).

Le 2 novembre : 5 **mouettes pygmées** et un **plongeon arctique** sont notamment observés, en vol nord, depuis le barrage de Serves-sur-Rhône (V. Palomares). Un beau groupe de 50 **moineaux soulciers** est repéré au Poët-Sigillat (N. Vincent-Martin)

Le 4 novembre : Tussac, le **gypaète barbu** juvénile lâché cette année dans le cadre du programme de réintroduction du PNR Vercors, est de nouveau observé à Saint-May (J. Traversier)



Balbuzard pêcheur © V. Palomares



Mouette pygmée © V. Palomares

Le 5 novembre : un **harle huppé**, un **bécasseau variable**, une **mouette pygmée** et une **mouette mélanocéphale** sont observés à Charmes-sur-Rhône (F. Lloret). A Serves-sur-Rhône, une autre **mouette pygmée** et une autre **mouette mélanocéphale** sont observées en migration, ainsi que 7 **oies cendrées**, 2 **canards pilets**, un dernier **balbuzard pêcheur** (tardif!), un **faucon émerillon**, et 3 **grues cendrées** (V. Palomares). A Die, trois **vautours moines** sont observés (J-P. Choisy).

Le 6 novembre : très beau passage migratoire observé ce jour-là depuis le barrage de Serves-sur-Rhône, avec notamment 1247 **grands cormorans**, 18 **grandes aigrettes**, 11 **oies cendrées**, 44 **canards siffleurs**, 23 **canards pilets**, 79 **canards souchets**, 2 **harles huppés**, 4 **mouettes mélanocéphales**, 1578 **mouettes rieuses** et 1682 **goélands leucophaes** (V. Palomares).

Le 7 novembre : un **hybride de corneille mantelée x corneille noire** est repéré à Albon (F. Leglise), alors qu'un **circaète Jean-le-Blanc** est encore observé en train de chasser à Villeperdrix (A. Hargreaves)

Le 8 novembre : l'**oie rieuse** repérée le 25/10 est toujours présente à Loriol-sur-Drôme (V. Fort, sous réserve d'homologation régionale), où une nouvelle **mouette pygmée** est observée en vol sud (V. Fort).



Actualités naturalistes de la Drôme

Photo : V. Palomares

Les données ornithos – la sélection du mois

par Vincent Palomares

Le 9 novembre : une **mouette tridactyle** (immature de 1ère année) est observée en migration depuis le barrage de Serves-sur-Rhône (V. Palomares, cf. photo ci-dessous).

Le 10 novembre : une **mouette mélanocéphale** est de nouveau observée en migration depuis le barrage de Serves-sur-Rhône (V. Palomares et J.Paoli).

Le 11 novembre : un bel effectif de 5 **vautours moines** est observé à Vassieux-en-Vercors (J-P. Choisy). A Serves-sur-Rhône, un **grèbe à cou noir** stationne sur le Rhône (V. Palomares et J. Paoli) ; un **faucou émerillon** y est observé, ainsi qu'un autre à Granges-les-Beaumont (R. Métais).

Le 12 novembre : 7 **mouettes pygmées**, un groupe de 18 **grues cendrées** et une **mouette mélanocéphale** sont observés en migration depuis le barrage de Serves-sur-Rhône (V. Palomares, cf. photo ci-dessous).



Mouette tridactyle © V. Palomares



Mouette pygmée © V. Palomares

Le 13 novembre : un **tichodrome échelette** est observé à Gigors-et-Lozeron (R. Métais), ainsi que trois à Omblèze (C. Arlaud). A Curnier, 20 **grues cendrées** sont notées en migration (A. Hargreaves).

Le 14 novembre : au moins 8 **hiboux moyen-duc** sont observés à Saint-Marcel-les-Valence (R. Métais) ; 5 **canards siffleurs** sont observés à Erôme (V. Palomares, cf. photo ci-dessous).



Tadornes de Belon © R. Métais



Canards siffleurs © V. Palomares

Le 15 novembre : un groupe de 20 **oies cendrées** en migration est observé à Donzère (J. Girard-Claudon). A La Roche-de-Glun, une **guifette noire** très tardive est encore observée (V. Palomares) ainsi que 5 **canards souchets** et 7 **tadornes de Belon** en migration (R. Métais, cf. photo ci-dessus).



Actualités naturalistes de la Drôme

Photo : V. Palomares

Les données ornithos – la sélection du mois

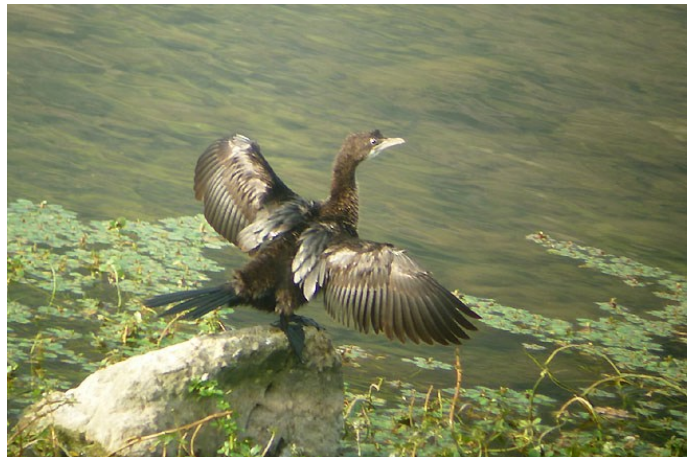
par Vincent Palomares

Le 16 novembre : le buzz du mois ! Un **cormoran pygmée** est découvert à la Roche-de-Glun (B. Delhome et R. Métais, sous réserve d'homologation nationale, cf. photos), il y sera observé les semaines suivantes, provoquant un record d'affluence ornitho à la fois sur le site de faune-drome et sur le bassin des musards !! ... Il s'agit de la première mention drômoise et de la seconde mention régionale (moins de 12 individus observés en France). Cet oiseau a été repéré et photographié dans le brouillard, sur les branches basses de l'îlot du bassin des Musards, où il était ensuite régulièrement présent en matinée. Il avait ensuite l'habitude de rejoindre le Rhône en aval du barrage, où il pêchait et se toilettait le long de la rive gauche.

A Albon, une jeune **grue cendrée** tient compagnie à des hérons dans les cultures (F. Léglise) ; un **faucou émerillon** et plus de 150 **vanneaux huppés** sont observés à Lens-Lestang (J. Duchamp).



Première image du cormoran pygmée © B. Delhome



Cormoran pygmée, en aval du barrage © R. Métais

Le 17 novembre : un **goéland argenté** de 1^{er} hiver est repéré au dortoir de laridés de Bourg-lès-Valence (A. Le Calvez, sous réserve d'homologation régionale).

Le 18 novembre : un beau groupe de 17 **canards siffleurs** est noté à Châteauneuf-du-Rhône (V. Fort).

Le 19 novembre : énorme surprise depuis le barrage de Charmes-sur-Rhône : une **bernache à cou roux** passe en vol sud au ras du Rhône !! (F. Lloret, sous réserve d'homologation nationale) ; première mention drômoise pour cette espèce. Depuis le même site, un **harle huppé** et une nouvelle **mouette tridactyle** sont observés en migration (F. Lloret, sous réserve d'homologation régionale).

Le 20 novembre : encore une surprise, à Châteauneuf-sur-Isère cette fois-ci, avec un **ibis falcinelle** stationnant sur les bassins de lagunage !! (F. Lloret, sous réserve d'homologation régionale) ; 2e observation cette année, après un individu ayant stationné dans le Diois fin-août, et 3e donnée drômoise. Un **tichodrome échelette** est observé à Rochefort-Samson (P. Vermot-Gauchy).

Le 21 novembre : une **corneille mantelée** est observée à La Garde-Adhémar, sur le même site que l'an passé (V. Fort). Le jeune de **grue cendrée** est toujours présent à Albon, accompagné par 150 **vanneaux huppés** et survole par 6 **milans royaux** (R. Métais).

Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

Les données ornithos – la sélection du mois

par Vincent Palomares

Le 22 novembre : Stephan (mâle 2^e année) et Nisa (femelle 1^{ère} année) sont observés à Romeyer (P. Labour, cf. photos)... Il s'agit bien entendu de deux **gypaètes barbus** immatures !! ... Ils y seront revus le 27/11 (B. Boutin). L'**ibis falcinelle** est encore présent à Châteauneuf-sur-Isère (B. Delhome et R. Métais, sous réserve d'homologation régionale). Un **faucou émerillon** et un **faucou pèlerin** sont observés à Saint-Marcel-les-Valence (B. Delhome et R. Métais). Au moins 17 **œdicnèmes criards** sont encore observés à Chabeuil (C. Arlaud).



Gypaète barbu mâle 2e année (Stephan) © P. Labour

Le 23 novembre : un **butor étoilé** est repéré en bordure de roselière à Granges-les-Beaumont (P-Y. Croyal).

Le 25 novembre : 6 **oies cendrées** sont observées à Grane, dont une abattue par un chasseur (J. Armand) ... Au dortoir de Bourg-les-Valence, 10 **goélands bruns** sont repérés (A. Le Calvez et J. Paoli).

Le 26 novembre : une **chouette de Tengmalm**, 3 **chevêchettes d'Europe**, une quinzaine de **mésanges alpestres** et un **grimpeur des bois** sont notés à Saint-Agnan-en-Vercors (H. Pottiau et H. Touzé).

Le 27 novembre : de beaux effectifs de **grandes aigrettes** avec au moins 21 individus au dortoir à Montélimar (A. Ladet et C. Bauvet) et 27 remontant vers le nord par petits groupes le matin à Etoile-sur-Rhône (F. Lloret).

Le 28 novembre : cinq **oies cendrées** sont observées à Chabeuil (G. Goujon), ainsi que deux **tadornes de Belon** à La Roche-de-Glun (V. Palomares). Une **hirondelle de rochers** est encore observée à Pierre-Aiguille (R. Métais).

Le 30 novembre : Cordouane, un **gypaète barbu** immature (2^e année) est de retour à Cornillon-sur-l'Oule (J. Traversier). Près de 100 **bruants proyers** sont observés à Albon, ainsi qu'un **faucou émerillon** à Beausemblant (V. Palomares).



Comptage chamois du 20/11/11 - Glandasse Ouest

par Gilbert David

Vingt-cinq personnes ont participé à ce comptage. Beaucoup de nouveaux observateurs qui, je l'espère, viendront renforcer nos compteurs l'an prochain.

Le weekend a commencé le samedi matin par une petite présentation, en salle, du chamois et du déroulement des comptages chamois. Ensuite l'après midi une mise en pratique à Valcroissant avec observations de chamois, bouquetins et même quelques vautours et aigle royal. Puis, après la distribution des postes et la répartition des observateurs en mixant les habitués et les débutants, départ pour les refuges pour être plus près des lieux de comptage.

Le dimanche matin annonce une bien belle journée et en effet c'est le temps idéal pour un comptage : bonne visibilité, température clémente sans vent... Chaque poste est équipé d'au moins une longue vue et la plupart en ont même plusieurs. Les « pros » forment les débutants à la reconnaissance des âges et sexes. Rien de mieux que l'apprentissage sur le terrain.

Contrairement à l'habitude nous avons concentré nos efforts sur Glandasse Ouest, en abandonnant Archiane par manque d'observateurs compétents. Les maladies, opérations, emplois du temps très chargés ont décimé nos vaillants compteurs.



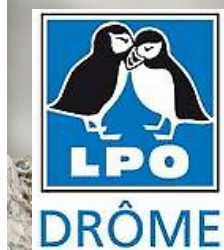
Photos prises durant le comptage © P. Labour (ci-dessus) et R. Mathieu (ci-contre)

Malgré tout, les 7 postes principaux ont pu être occupés et les résultats attestent que la pression d'observation est bonne. Tous les observateurs ont vu des chamois et la plupart des bouquetins.

Discussion

La mobilité des hardes rend difficile l'évolution site par site, nous ne pouvons donner que des informations ponctuelles ; seules les données persistantes sur certains sites semblent pertinentes et, en tous cas fiables sur l'ensemble de la zone de comptage.

Le sex-ratio ne peut pas être étudié car le nombre d'indéterminés est encore trop important. Ceci devrait se corriger dans les prochains comptages. (voir Fig. 1)



Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

Comptage chamois du 20/11/11 - Glandasse Ouest

par Gilbert David

Figure 1 - COMPTAGE CHAMOIS SUR GLANDASSE OUEST 20 NOVEMBRE 2011

Sites	Nb chamois par	lieux	mâle	fem	ad	cabris	éter	Ind. jeune	Ind. complet	total	total par commune			
GNA	13	Sapiau	1							1	71	Romeyer		
		Echelette	1	2	1	2			1	7				
		Econdus	1	1		1	1			4				
		Faisan	1							1				
GNB	21	Chabrinel nord	2	3		1	2			8				
		chabrinel sud	5	1		2	3		2	13				
GNC	12	Pison Pas du Tronc	1	1	1	1				4				
		Plautret nord	1							1				
		col de Siray	2	1	1	1				5				
		Plautret sud	2							2				
GND	12	Bachassons	1	1	2	1				5				
		Dent de Die-Pillouse	2	1	1	1				5				
		les Traverses			2					2				
GSA	13	Peyrole-Grande								0				
		Peyrole		1		1			11	13				
GSB	20	Pestel	2	1		1			6	10	10	Die		
		la Palle nord								0				
		la Palle			1				3	4	10	Laval d'Aix		
		la Palle sud								0				
GSC	22	Ambane nord			6					6				
		Ambane sud			9					9				
		Les Arayas-la Raille	1	3	1	2	1			8				
		Queyras		1	2	2				5				
GSD	27	pas du Renard	2	3		2				7	51	Châtillon en Diois		
		Royou ouest	4	7	4	4	1			20				
GSE	2	Echallas		1	1					2				
		Ronde-Echallas sud								0				
TOTAL	142	TOTAL	29	28	32	22	8	0	23	142			142	



Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

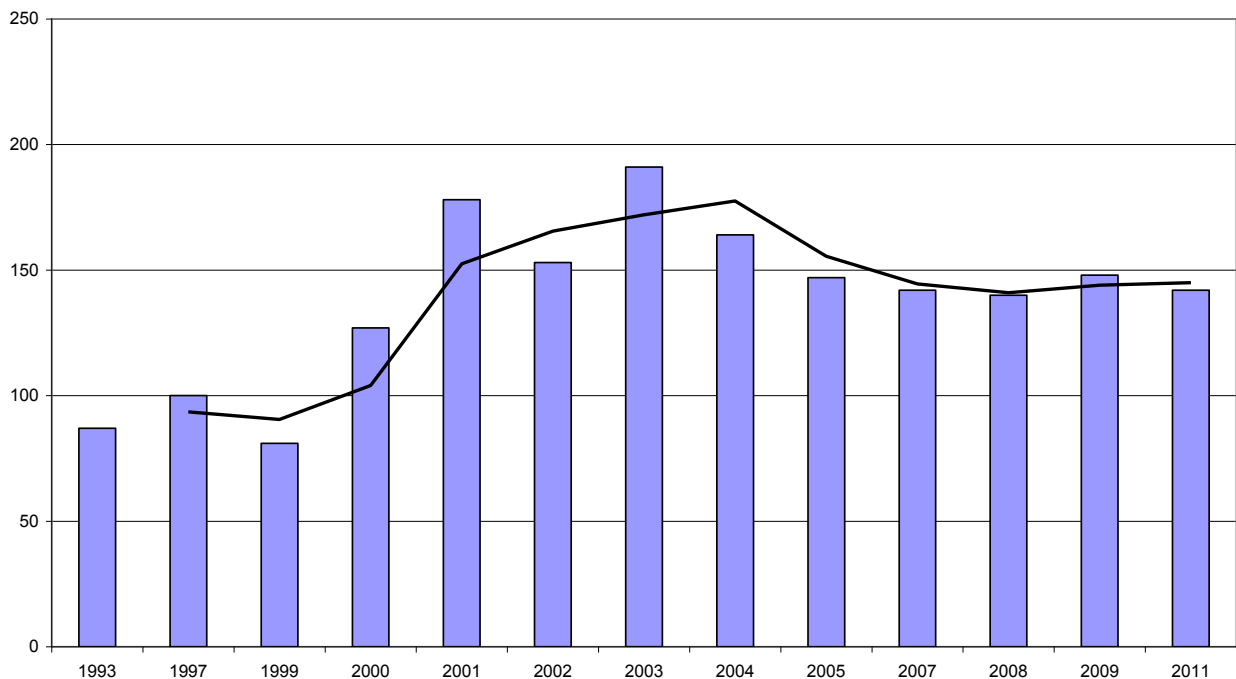
Comptage chamois du 20/11/11 - Glandasse Ouest

par Gilbert David

Le nombre de chamois observés est stable depuis quelques années mais n'atteint pas les chiffres des années 2001 et 2003 : 178 et 191 chamois vus. (voir ci-dessous)

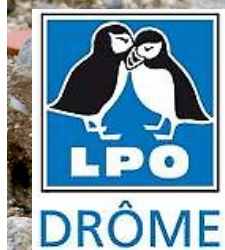
La densité de chamois (voir Fig. 2) est très variable selon les sites, elle se situe entre 2 et 8 chamois aux 100ha pour une moyenne d'un peu moins de 5 (4.7) chamois aux 100ha. Aucun site n'atteint la densité optimale de 10 chamois au km² (= 100ha !) et nous n'en sommes pas encore à la moitié sur la zone d'étude malgré de belles hardes sur Châtillon en Diois et Romeyer. Il faut noter également que certains sites sont à un niveau bien bas, autour du col de Siray sur Romeyer et surtout sur le site de Ronde au sud du Glandasse. Du But de Sapiau à l'Echelette le nombre de chamois reste faible et ensuite, jusqu'à la Tête du Faisan la densité devrait être bien plus forte. Par contre il se peut que sur Peyrole nous ayons manqué quelques animaux (le poste de Ménil étant non pourvu). Cependant le comptage reste valable pour tous les autres sites.

Evolution des effectifs chamois sur Glandasse ouest de 1993 à 2011



Pour conclure la densité moyenne reste stable mais des zones importantes sont bien trop faibles : pression de chasse, présence du loup... ? En tous cas les prochains plans de chasse devraient tenir compte de ce facteur. Il faut cependant noter que le déroulement du rut semble se passer normalement.

Un souci est survenu au poste N°1 : à l'Echelette nous avons vu une chèvre (ou un bouc ?) broutant avec une étagne suitée. Vu les risques de pollution génétique due à un possible croisement entre bouc et étagne, il serait judicieux de : soit récupérer l'animal domestique, soit l'éliminer. Je vais faire des démarches en ce sens. Dernière minute : je viens de voir 24 chèvres et un bouc, appartenant à un éleveur de Romeyer, qui se promènent entre la Dent de Die et les Bachassons. J'espère qu'il va les ramener rapidement chez lui...



Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

Comptage chamois du 20/11/11—Glandasse Ouest

par Gilbert David

Un souci est survenu au poste N°1 : à l'Echelette nous avons vu une chèvre (ou un bouc ?) broutant avec une étagne suitée. Vu les risques de pollution génétique due à un possible croisement entre bouc et étagne, il serait judicieux de : soit récupérer l'animal domestique, soit l'éliminer. Je vais faire des démarches en ce sens. Dernière minute : je viens de voir 24 chèvres et un bouc, appartenant à un éleveur de Romeyer, qui se promènent entre la Dent de Die et les Bachassons. J'espère qu'il va les ramener rapidement chez lui...

Figure 2 - densités de chamois - année 2011

	Nb chamois par sites	Nb ha/10	densité au 100ha
GNB	21	35	6,0
GNC	12	40	3,0
GND	12	30	4,0
GSA	13	40	3,3
GSB	20	35	5,7
GSC	22	40	5,5
GSD	27	35	7,7
GSE	2	10	2,0
total	142	305	4,7

Bien sûr ces comptages sont l'occasion de voir d'autres espèces. Voici les observations notées par site :

GNA : 1 étagne suitée, un caprin domestique, un aigle royal posé sur un rocher avec sur la paroi derrière lui un tichodrome, des grands corbeaux.

GNC : 2 vautours fauves, 1 aigle royal adulte, pic noir, grives draines, pinsons des arbres, geais, mésange bleue, mésanges huppées, merle noir et 15 chocards.

1 cerf, 1 biche et un jeune, 2 bouquetins mâles.

GSB : 35 bouquetins dont 10 mâles, 2 étagnes, 2 cabris, 1 indéterminé jeune et 20 indéterminés complets ; 1 aigle royal adulte (le même que celui de GNC ?).

GSD : 2 aigles royaux.

Je remercie chaleureusement tous les participants : Anna Roché, Patrick Labour, Guillaume Tablet, Sophie Bacus, Alex Brasleret, Jean-Louis Cassese, Simon Gonzalez, Frédéric Marais, Thierry Poupeau, Philippe et Marie Lardanchet, Brecht De Beelde, Lucien Alessio, Sébastien Lempereur, Jean-Pierre Choisy, Cindie Arlaud, Alexandre Movia, Roger Mathieu, Françoise Savasta, Dominique Reynaud, François Arod, Marc Prouveur, François Achard et Bernard Boutin.



Actualités naturalistes de la Drôme

Photo: V. Palomares

Critères d'âge chez les goélands en hiver

par Vincent Palomares (texte et photos)

En cette période de recensement national des laridés hivernant, il paraît intéressant de faire un rappel sur les principaux critères permettant de donner un âge à un goéland. La connaissance de ces plumages est d'ailleurs souvent nécessaire à l'identification d'espèces plus rares (goélands argenté et pontique notamment).

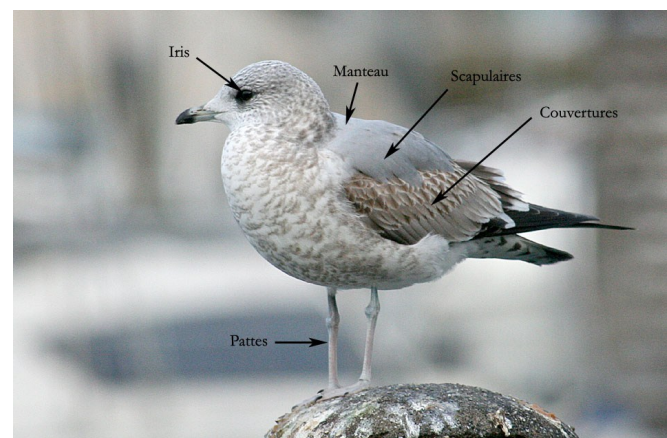
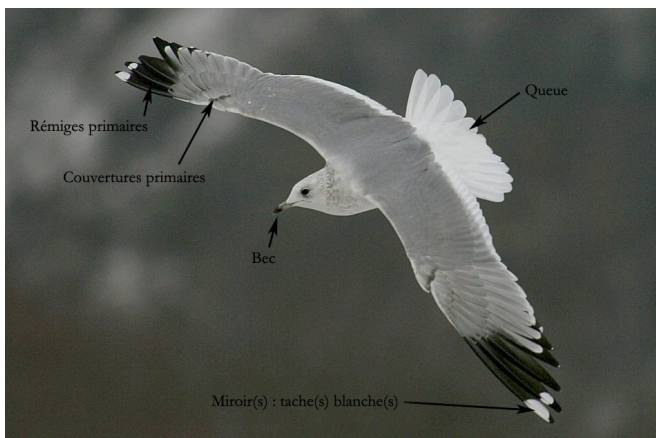
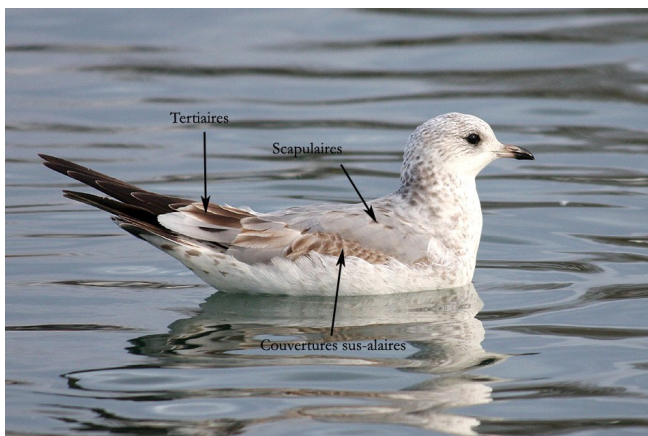
Certaines espèces acquièrent le plumage adulte au bout du 2^e hiver (la mouette rieuse par exemple), d'autre au bout du 3^e hiver (le goéland cendré par exemple) et enfin, la plupart des grands goélands au bout du 4^e voire 5^e hiver. Une première approche est faite ici en prenant les exemples des goélands cendré et leucophée, les deux espèces les plus fréquemment rencontrées en hiver.

Pour participer à cette enquête nationale, voir http://www.faune-drome.org/index.php?m_id=1164&a=N63#FN63

Règles à respecter pour renseigner l'âge d'un goéland immature (en années civiles)

Les oiseaux de 1^{er} hiver (H1) sont à noter comme des immatures de 1^{ère} année jusqu'au 31 décembre 2011, mais des immatures de 2^e année (civile) à partir du 1^{er} janvier 2012. Même raisonnement pour les 2^e et 3^e hiver...

Principaux éléments de plumage à noter afin de déterminer un âge :





Actualités naturalistes de la Drôme

Photo : V. Palomares

Critères d'âge chez les goélands en hiver

par Vincent Palomares (texte et photos)

Exemple du goéland cendré

Plumage de juvénile — 1er hiver (ci-dessus) : d'aspect très brun. Couvertures, manteau et scapulaires brunâtres à liserés clairs, cou et poitrine encore fortement tachetés de brun, bec sombre devenant plus clair vers la base.

L'individu pris en photo ci-contre a le même âge que celui pris en photo ci-dessous (fin décembre 2008, ils étaient tous les deux dans leur première année civile) ; on comprend ici la complexité de l'identification augmentée par des différences de vitesse de mue ou d'usure entre individus... On note toutefois que cet oiseau commence à présenter des plumes grises, restreintes au niveau du manteau et des scapulaires, ce qui est typique d'un 1er hiver.



Goéland cendré H1 - décembre 2008 - Huningue (68)

Plumage de 1er hiver : manteau et scapulaires formant une selle grise bien démarquée du reste du plumage.

Bec rose à pointe noire ; couvertures brunes usées ; nette barre caudale subterminale sombre ; tête et cou marqués de taches brunes



Goéland cendré H1 - janvier 2009 - Chatuzange (26)



Goéland cendré H1 - décembre 2008 - Huningue (68)



Critères d'âge chez les goélands en hiver

par Vincent Palomares (texte et photos)



Goéland cendré 3e année (H2) - janvier 2010 - Genève (CH) / janvier 2009 - Chatuzange (26)



Plumage de 2e hiver : en apparence, très proche de l'adulte, notamment posé mais le bec et les pattes sont plus gris terne. En vol, du noirâtre s'étend de la pointe de l'aile jusqu'aux poignets (taches sombres) et les miroirs blancs des rémiges sont plus petits.



Goéland cendré ad - janvier 2009 - Rolle (CH)

Plumage adulte : bec et pattes jaunes verdâtre à grisâtre ; à noter que le bec est souvent cerclé de noir (comme en 2e hiver).



Goéland cendré ad - janvier 2010 - Genève

L'exemple du goéland cendré permet de comprendre globalement l'évolution de l'apparence du plumage chez les goélands, avec successivement :

- Le manteau et les scapulaires qui deviennent gris (de la même teinte de gris que l'adulte)
- La barre caudale qui disparaît progressivement
- Les couvertures qui deviennent de plus en plus grises avec le temps (dernières à le devenir : les couvertures primaires)
- Les pattes souvent ternes au départ qui prennent progressivement la teinte de l'adulte (nuptial)
- Le bec, très sombre au début, s'éclaircissant à la base avant de prendre la couleur de l'adulte (nuptial)
- La pointe des rémiges primaires présentant de moins en moins de noir et laissant apparaître des miroirs blancs de plus en plus étendus.



Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

Critères d'âge chez les goélands en hiver

par Vincent Palomares (texte et photos)

Exemple du goéland leucophée



Goélands leucophées et Grand Corbeau - novembre 2008 - Chatuzange-le-Goubet (26)

On discerne très bien sur cette image la déroutante diversité de plumages au sein d'une troupe mono spécifique de goélands leucophées en hiver. Afin de donner un âge à tout individu, l'attention doit se porter sur :

- **le manteau** : entièrement gris à partir du 2e hiver
- **les couvertures alaires** : sus-alaires paraissant entièrement grises (au posé) à partir du 3e hiver, les moyennes couvertures peuvent être déjà toutes grises en 2e hiver.
- **le bec** : très sombre en 1er hiver, ne devenant entièrement jaune qu'à partir du 3e voire du 4e hiver
- **l'œil (iris)** : ne devenant franchement clair qu'à partir du 3e hiver
- **les pattes** : souvent gris chair jusqu'en 3e hiver (sources de confusion avec des goélands argentés ad), jaunes ensuite
- **la barre caudale** : bien définie jusqu'au 2e hiver, des vestiges au cours du 3e hiver, aucune ensuite
- **les tertiaires** : marquées de sombre jusqu'en 3e hiver



Actualités naturalistes de la Drôme



Photo : V. Palomares

Critères d'âge chez les goélands en hiver

par Vincent Palomares (texte et photos)



En 1er hiver : sous-alaires marquées de brun, œil et bec sombres, pattes chair, couvertures brunes, pas de miroirs blancs aux rémiges.

En 2e hiver : sous-alaires moins marquées, œil plus clair, bec sombre à base plus claire, pattes souvent encore gris chair, manteau gris de type adulte, pas de miroirs blancs aux rémiges

Goélands leucophées 2e année (H1, à gauche) / 3e année (H2) - janvier 2009 - Chatuzange (26)

En 3e hiver : sous-alaires souvent blanches et barre caudale souvent absente (les deux pouvant être mal définis, cf. ci-dessous à gauche) ; zone sombre de la partie externe de l'aile atteignant le poignet, un seul miroir blanc (peu étendu) sur la primaire la plus externe



Goéland leucophée 4e année (H3) - janvier 2009 - CH



Goéland leucophée 4e année (H3) - janvier 2009 - 67



Goéland leucophée adulte - janvier 2009 - Chatuzange (26)

En plumage adulte (> 4e hiver) : comme le H3 mais queue et sous-alaires blanches, couvertures entièrement grises (pas de zone sombre au poignet), bec et pattes en général jaune (mais les pattes peuvent apparaître plus gris chair en hiver...), deux miroirs blancs à la pointe des rémiges primaires externes (un grand et un petit).

